

**Conseil de Développement Forestier**

# Bilan de l'expérimentation

**dans le cadre de l'appel à manifestation  
d'intérêt « Démarches de concertation  
territoriale pour valoriser la  
multifonctionnalité des forêts »**



# Sommaire

<b>Préambule .....</b>	<b>17</b>
Expérimenter un conseil de développement forestier .....	17
<b>Comment est réalisé ce bilan ? .....</b>	<b>19</b>
Méthode d'évaluation.....	19
1. Un bilan interne .....	19
2. Une évaluation "au fil de l'eau" par les membres du CDF .....	20
3. Une évaluation qualitative complémentaire .....	20
<b>Sources mobilisées .....</b>	<b>20</b>
<b>1 – Le Conseil de Développement Forestier tel que construit par le consortium-projet .....</b>	<b>21</b>
Sa vocation .....	21
Ses objectifs principaux .....	21
Son périmètre d'action .....	21
Son format et sa composition .....	21
Composition optimale (avant appel à candidatures) .....	22
Composition finale .....	22
Ses règles de fonctionnement .....	24
Le portage et le suivi du CDF .....	24
Les attendus et critères de réussite identifiés par le consortium et les membres du CDF ...	25
Les attentes du consortium projet.....	25
Les attentes des membres du Conseil de Développement Forestier .....	26
<b>2 – La Grille d'évaluation de la démarche .....</b>	<b>28</b>
Objectifs fixés et indicateurs d'évaluation de la concertation.....	28
1. Cadre de la concertation.....	28
2. Mise en œuvre de la concertation.....	28
3. Respect des intentions et retombées .....	29
<b>3- Les résultats .....</b>	<b>30</b>
1. Cadre de la concertation .....	30
Assurer une composition diversifiée, représentative, ouverte et accessible de l'instance	30
Respecter le périmètre thématique (forêt et filière bois dans le contexte du changement climatique) et géographique (territoire du PNR).....	15
2. Mise en œuvre de la concertation.....	15
Concevoir une instance fonctionnelle, cohérente avec les moyens disponibles .....	15
Assurer une mobilisation effective des acteurs .....	17
Garantir un fonctionnement simple, efficace et durable .....	18

3. Respect des intentions et retombées .....	20
Offrir un cadre d'échange bienveillant, propice au dialogue, au dépassement des blocages, et à la construction collective .....	20
Produire des résultats concrets et durables sur le territoire .....	22
<b>4- Annexes : Liste des documents existants et à disposition produits au cours de l'expérimentation.....</b>	<b>24</b>

# Préambule

Le changement très rapide du climat, les enjeux de protection de la biodiversité et l'augmentation des risques naturels majeurs, l'amorce de transitions en profondeur dans tous les domaines économique, écologique et sociétal, sont autant d'enjeux qui prouvent l'urgence de la concertation large et de la sensibilisation locale autour de la forêt et du bois.

L'implication de tous les acteurs, de l'amont comme de l'aval de cette filière, détenteurs de la ressource, exploitants, entrepreneurs, gestionnaires, chasseurs, associations environnementales, scolaires, société civile constituée et citoyens devient nécessaire autour des enjeux d'actualité. Les différents usages et la pluralité d'intérêts entre les acteurs de la forêt accroît les risques de conflits.

Dans le Haut-Languedoc, les coupes forestières, et notamment les coupes rases, font parties des pratiques sylvicoles qui entraînent (ou sont susceptibles d'entraîner) le plus de conflits. En effet, l'arrivée à maturité économique de nombreux peuplements plantés à l'époque du Fonds Forestier National, et les difficultés sanitaires connues sur certaines essences (scolytes, sécheresse) démultiplient ce type de coupes et entraînent débats et réflexions sur le futur de zones mises à nu. D'autres problématiques – comme le maintien de l'équilibre sylvo-cynégétiques ou l'extension d'une scierie – cristallisent les tensions et divisent le territoire et ses habitants.

**La mise en place d'un organe local en charge de la concertation permettra de désamorcer ces potentiels conflits, et éventuellement de créer les conditions nécessaires à la co-construction d'un projet de territoire partagé.**

## **EXPERIMENTER UN CONSEIL DE DEVELOPPEMENT FORESTIER**

Cette expérimentation consiste à déployer un **conseil de développement forestier (CDF)**, à l'échelle d'un territoire de projet, inscrit dans le cadre d'un écosystème d'acteurs déjà existant et fonctionnel : le comité de suivi de la Charte Forestière de Territoire du Haut-Languedoc.

Le CDF aura pour but de mettre en lien les acteurs locaux, citoyens ou usagers avec les structures qui gèrent, exploitent et transforment le bois des forêts du Haut-Languedoc, ainsi qu'avec les structures institutionnelles ayant des compétences diverses entre développement de la production de bois, protection des milieux naturels, protection de la ressource en eau, ou encore promotion des activités de pleine nature. **Il s'agit de partager les expertises et retours d'expérience, d'instaurer un climat de confiance, de désamorcer des blocages, et ainsi aboutir à une gestion plus démocratique et durable du territoire.**

## **LE CALENDRIER DU PROJET**

### **Février 2023**

→ Dépôt de la candidature

### **Automne 2023**

→ Lauréat de l'AMI « Démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité de la forêt »

### **19 janvier 2024**

→ Groupe de travail

→ Le consortium prépare le comité de pilotage

### **25 janvier 2024**

→ Comité de pilotage n°1

→ Lancement officiel de l'expérimentation

### **29 février 2024**

→ Groupe de travail

→ Écriture du cahier des charges pour la prestation d'accompagnement

### **20 mars 2024**

→ Comité de pilotage n°2

→ Validation du cahier des charges et lancement du marché

### **Juin 2024**

→ Groupes de travail

→ Audition des prestataires

→ Réunion de cadrage de la mission

### **09 septembre 2024**

→ Formation-action : Les fondamentaux de la concertation (enjeux, objectifs, échelle, parties prenantes) et mise en pratique pour dessiner les contours du CDF

### **14 octobre 2024**

→ Formation-action : Préparer et mettre en œuvre la concertation (calendrier, méthode, animation, organisation) et définition du plan de concertation du CDF

### **26 novembre 2024**

→ Comité de pilotage n°3

→ Définition et cartographie du CDF

### **Décembre 2024**

→ Appel à candidatures

→ Mobilisation des membres

### **28 janvier 2025**

→ Rencontre 1 : Apprendre à se connaître

### **11 mars 2025**

- Comité de pilotage n°4
- Débrief et préparation de la seconde rencontre

### **29 avril 2025**

- Rencontre 2 : Pistes d'actions

### **Juin 2025**

- Bilan
- Rédaction des livrables

### **10 juillet 2025**

- Comité de pilotage n°5
- Bilan et préparation de la suite

### **9 octobre 2025**

- Rencontre 3

## **Comment est réalisé ce bilan ?**

### **Méthode d'évaluation**

#### **1. UN BILAN INTERNE**

Ce premier volet de l'évaluation repose sur un travail de synthèse réalisé par les copilotes de l'action, à partir de leurs observations et de leur implication tout au long de l'expérimentation. Il s'agit d'un bilan qualitatif et quantitatif, fondé sur :

Une relecture du contexte de mise en œuvre de l'action ;

- Un retour sur les étapes clés du projet et les modalités de pilotage adoptées (méthodologie, gouvernance, calendrier, etc.) ;
- L'identification des réussites de l'expérimentation (facteurs de succès, mobilisation des acteurs, méthodologie adaptée...) ;
- Une analyse des points de vigilance ou d'amélioration possibles (aspects organisationnels, pédagogiques, logistiques, etc.) ;
- Une lecture des freins rencontrés, qu'ils soient structurels, conjoncturels ou liés à l'ingénierie du projet ;

Enfin, la capitalisation sur les apprentissages collectifs issus de cette expérimentation, en matière de gouvernance, d'animation territoriale et d'accompagnement des dynamiques forestières.

Ce bilan a été élaboré de façon collaborative entre les copilotes, à partir de leur retour d'expérience direct, mais aussi grâce à des retours d'évaluations réalisés par les membres du CDF et par les participants au consortium projet.

## **2. UNE EVALUATION "AU FIL DE L'EAU" PAR LES MEMBRES DU CDF**

Afin d'assurer un suivi régulier de l'expérimentation, une évaluation continue a été intégrée au dispositif, à travers des questionnaires "à chaud" distribués à chaque rencontre du CDF, permettant aux membres présents de réagir à la fois sur le fond (contenus abordés, utilité, pertinence) et sur la forme (modalités d'animation, outils utilisés, rythme, clarté, etc.).

Ces questionnaires ont permis de recueillir une matière d'évaluation riche et immédiate, tant quantitativement (nombre de répondants, tendances générales...) que qualitativement (remarques, suggestions, ressentis, attentes...). Cette démarche "à chaud" a permis une réaction spontanée, un retour d'expérience vivant, nourrissant l'analyse globale de l'expérimentation.

L'ensemble des réponses a été analysé pour produire une lecture transversale, permettant de croiser les retours selon les séquences, les thématiques abordées et les profils des participants.

## **3. UNE EVALUATION QUALITATIVE COMPLEMENTAIRE**

Pour affiner encore l'analyse et donner une profondeur qualitative au bilan, une phase spécifique a été mise en place en fin d'expérimentation. Elle s'est déclinée en deux temps :

- D'une part, les membres du comité de pilotage ont été sollicités par email pour partager leur ressenti global sur l'expérimentation ;
- D'autre part, une enquête bilatérale a été menée entre chaque membre du consortium et Idées Communes (AMO), sous la forme d'entretiens individuels. L'objectif était ici de favoriser une parole libre et confidentielle, d'explorer les motivations, perceptions, niveaux d'appropriation et projections des partenaires dans la suite de la démarche.

Ces retours ont permis de mettre en lumière la diversité des vécus, d'identifier des éléments plus subjectifs mais essentiels pour comprendre l'impact de l'expérimentation sur les dynamiques de travail collectif, la posture des acteurs et les représentations du sujet forestier.

## **4. SOURCES MOBILISEES**

La méthode d'évaluation repose sur plusieurs sources, à la fois quantitatives et qualitatives :

- Les questionnaires "à chaud" distribués à chaque séance à l'ensemble des membres du CDF (cf. trames-types en annexes) ;
- La rédaction du bilan par les copilotes (PNR Haut-Languedoc et COFOR) à partir de leur retour d'expérience ;
- Les entretiens individuels menés par l'AMO Idées Communes avec chacun des membres du consortium, selon un guide semi-directif adapté.

L'ensemble de ces matériaux a été analysé et synthétisé de manière transversale. Au-delà du bilan tel que produit dans ce document, cette matière permet également de produire une note méthodologique de reproductibilité de la démarche, auprès d'autres territoires.

# 1 – Le Conseil de Développement Forestier tel que construit par le consortium-projet

## Sa vocation

**Offrir un cadre bienveillant** d'écoute, d'échanges et de travail entre les acteurs pour résoudre des problématiques et apaiser les tensions. Le CDF n'est pas un outil de communication.

## Ses objectifs principaux

- Identifier les **enjeux et besoins prioritaires** pour la forêt
- **Débattre** et mener une **réflexion prospective** pour la transition en forêt

Objectifs secondaires :

- **Proposer des pistes d'évolution** en termes de gestion forestière (stratégie et mise en œuvre)
- Faire émerger des **propositions** de nouveaux sujets, actions, outils ou expérimentations à mener dans le cadre de la Charte Forestière (à destination du Comité de Suivi par exemple) ou autre (Collectivités territoriales, Groupements collectifs citoyens ou d'entreprises, etc.)
- **Analyser** un sujet d'actualité (sur des cas génériques)
- **Partager** des retours d'expériences inspirants.

## Son périmètre d'action

- **Tous les sujets en lien avec la forêt et la filière bois** dans un contexte de changement climatique
- Périmètre géographique : le territoire du Parc naturel régional du Haut-Languedoc

**Point de vigilance** : Le Conseil de Développement ne doit pas faire doublon avec le Comité de suivi (COSUI) de la Charte Forestière. Il s'en distingue à minima sur deux aspects : il est un lieu de concertation (et non d'information pour le COSUI), et il est plus ouvert (inclus les associations de citoyens par exemple) et plus prospectif (le comité de suivi se concentre sur l'année passée et celle à venir).

Le cas échéant, le **CDF peut être « saisi » par le COSUI de la Charte Forestière** sur un sujet émergent ou peut **choisir des sujets de travail (auto-saisine)**.

## Son format et sa composition

C'est un groupe "fermé" (nombre maximum défini de participants arrêté à 86 personnes), **représentatif de l'ensemble des parties prenantes** et divisé en 4 « collègues » : Filière forêt - bois, Usagers et environnement, Institutionnels et Scientifiques.

## COMPOSITION OPTIMALE (AVANT APPEL A CANDIDATURES)

Acteurs institutionnels = 26 sièges	Acteurs de la filière forêt - bois = 26 sièges	Acteurs associatifs et citoyens = 26 sièges	Acteurs scientifiques = 8 sièges
<ul style="list-style-type: none"> <li>•Communes et EPCI = 7 sièges</li> <li>•PNR = 1 siège</li> <li>•Services de l'Etat = 4 sièges</li> <li>•Acteurs institutionnels de l'eau et biodiversité = 3 sièges</li> <li>•Acteurs consulaires = 4 sièges</li> <li>•Collectivités = 3 sièges</li> <li>•Offices de tourisme = 2 sièges</li> <li>•SDIS = 2 sièges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Représentant de la filière = 2 sièges</li> <li>•Propriétaires forestiers = 7 sièges</li> <li>•Gestionnaires forestiers = 5 sièges</li> <li>•Exploitants forestiers = 4 sièges</li> <li>•Acteurs de la transformation bois = 4 sièges</li> <li>•Utilisateurs, acteurs de la fabrication = 3 sièges</li> <li>•Prescripteurs = 1 siège</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Associations sportives et de loisirs = 9 sièges</li> <li>•Associations du cadre de vie = 2 sièges</li> <li>•Associations environnementales = 10 sièges</li> <li>•Associations usagers = 3 sièges</li> <li>•Collectifs citoyens / d'habitants = 2 sièges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Représentants du Comité Scientifique du PNR Haut Languedoc = 2 sièges</li> <li>•Institut de développement Forestier (IDF)</li> <li>•Département Santé &amp; Forêt</li> <li>•Etablissement d'enseignements = <ul style="list-style-type: none"> <li>•Master Bois</li> <li>•Ecole de Purpan</li> <li>•Lycée Saint Amans Soult</li> <li>•Lycée de Bédarieux</li> </ul> </li> </ul>

## COMPOSITION FINALE

COLLEGE DES INSTITUTIONNELS	Nom de la structure		TITULAIRE			SUPPLEANT	
	COFOR34	CROS	Francis	Président	FABRE	Eric	conseil d'administration
	COFOR81	CARME	Cédric	Président	BIAU	Lucien	Vice Président
	Mairie de gijounet	Cabrol	Andre	Maire	Sers	Paul	Adjoint
	CC Sidobre Vals & Plateaux	MEUNIER	Roger	Conseiller Communautaire			
	Communauté de Communes Du Minervois au Caroux	SALAVIN	Thérèse	Conseillère déléguée	Fabre	Eric	membre du groupe de travail Filière bois
	Mairie de COMBES / CC Grand Orb	GERONIMO	Marie-Line	Maire / Vice-Prsidente	.	.	.
	CC Thoré Montagne Noire	CASTAN	Michel	Président	CROUX	Florian	Chargé de mission Environnement
	PNR Haut-Languedoc	ALLIES	Max	élu en charge de la forêt			
	DRAAF Occitanie	VIGNEAU	Samantha	chargée de mission	BIZET	Gwenaelle	cheffe du service régional forêt bois
	DDT81	RIVIERE	Pierre-Luc	chargé de mission	LABRO	Maud	chargée de mission
	Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout (SMBA)	Maruéjols	Céline	DIRECTRICE	Sélosse	Lucie	chargée de mission biodiversité
	Orb Libron	RIPPERT	Laurent	Directeur			
	Chambre d'Agriculture du Tarn	BOHASSOUN	Alice	Chargée de mission Agroforesterie			
	Chambre d'Agriculture de l'Hérault	CALMELS	Sébastien	Conseiller Forestier	BOU	Carole	Chef du Service Territoire
	Région	BERNOT	Christine	Elue	FAROUX	Claire	Chargée de mission
	Département du Tarn	TESTAS	Christophe	Vice-président	CARME	Sandrine	Chargée de mission
	Minervois Caroux	GRUMLER	Anne	chargée de mission			
	Haut Languedoc	CAUJOLLE	Eloise	chargée de mission			
	SDIS 34	GUMIEL	Stéphane	Chef unité DFCI			
	SDIS 81	DARBLADE	Gilles	Lieutenant			

	Nom de la structure		TITULAIRE		SUPPLEANT		
COLLEGE DES ACTEURS DE LA FILIERE	Fibois Occitanie	LABARRIERE-DUCHAMP	Roseline	Administratrice	LALLEMAND	Quentin	Salarié
	FNB GARD LOZERE	DONNADIEU	nathalie	PRÉSIDENTE	PHILIP	Yann	SECRETAIRE
	Groupe Forestier Citoyen Les Hauts Bois	Le Van	Adrien	Associé représentant du comité communication et du comité de gérance	Bouchant	Marie-Elise	Associée membre du comité vie interne
	ASLGF	Gleizes	Frédéric	Président			
	FRANSYLVA	SAVOY	Gerald	ADMINISTRATEUR	SAVOY	Gerald	ADMINISTRATEUR
	ONF	ARCHEVEQUE	Guyaine	Directrice agence Hérault Gard	COQUELET	Pierre	Secrétaire Général
	CNPF	PICARD	Olivier	directeur	BUCHET	elise	Ingénieur 30/34
	Asso des GF34	CLOPEZ	Marc	Président			
	Alliance Forêts Bois	ANDRE	Sylvain	Directeur d'agence	GUIRAUD	Pierre Antoine	Administrateur coopérative
	Forêt Evolution	Roques	Alexandre	Gestionnaire forestier	Durand	Simon	Gestionnaire forestier
	SOCIETE FORESTIERE de la CDC	SALVETAT	Thibaut	Chef de Centre	SILANDE	Guillaume	Directeur d'Agence
	SAS Ingénierie Forestière Environnement (IFE)	Pithon	Sophie	Présidente	Calvel	Thierry	Mandat
	Entrepreneurs Travaux Forestiers OCCITANIE	DELESALLE	Thibault	Vice-Président	Ganna	Laurent	Trésorier
	SARL SYLVASPHERE	DELESALLE	Aurélien	Gérante	Contreral	Thomas	Responsable technique
	FOREST ENERGIE	DE MARTRIN	Florian	Technicien Forestier	PIMENTA	Samuel	Président
	SAUMADE ET FILS	RIGODANZO	CECILE	GERANTE	SAUMADE	GUY	Retraité
	FORESTIERE DU TARN	CALVEL	THIERRY	RESPONSABLE APPRO	BARTHES	CEDRIC	RESPONSABLE SECTEUR
	GROUPE SIAT TARN	SITTLER	jerome	DIRECTEUR DE SITES INDUSTRIELS	BEILL	Remi	responsable service appro bois
	L'arbre aux possibles	Bonneau	Raphaël	Président	LESCURE	Etienne	scieur
	ENVIRONNEMENT BOIS ENERGIE FNB OCCITANIE	PHILIP	BERNARD	PRESIDENT	SAUMADE	Cecile	SECRETAIRE
	Woodfox ( Renard David )	Renard	David	Dirigeant			
De vous à bois	HERVIER	Vincent	Auto entrepreneur				
EI PATRICK BASCOUL DPI	Bascol	Patrick	Dirigeant				

	Nom de la structure		TITULAIRE		SUPPLEANT		
COLLEGE DES USAGERS DE LA FORÊT	Hérault Sport	Vérat	Gaël	Educateur territorial des activités physique et sportives	Tardits	Agnès	Educatrice sportive
	Fédération du Tarn pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	COUZINIE	Alain	Président	JOUBERT	Fabrice	Directeur
	Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn	Eymard	david	directeur	Barbe	Christian	Président
	Fédération Française de Randonnée 34	AZEMA	Thomas				
	Fédération Française de Randonnée 81	Duplas	Thomas				
	Accompagnateur VTT	Raymond	Grégory				
	Fédération Française de Chasse 34	Quimbel	Geoffrey				
	Accompagnateur moyenne montagne	Luye	Pierre - Franck				
	Association CALELH	Forichon	Emmanuel	administrateur de Calelh, vice président de France Nature Environnement Occitanie Pyrénées			
	API'A	Decamps	Alexandre	Membre de l'association	DECAMPS	Alexandre	Membre de l'association
	LPO Occitanie (Délégations territoriales Tarn et Hérault)	CALVET	Amaury	Directeur délégation territoriale Tarn	FRAISSARD	Camille	Chargée de missions - Délégation territoriale Hérault
	Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie	Maurel	Christophe	Responsable de l'antenne Tarn			
	Rhizobiôme	RIVES-THOMAS	Céline	Directrice	THOMAS	Jacques	Directeur scientifique
	CPIE du Haut-Languedoc	Perrin	Claire	Salariée / Responsable pédagogique, animatrice nature	Cornuejols	Laurette	Présidente
	Groupe National de Surveillance des Arbres	Clavier	Jacques	Adhérent	De Raspide	Arnaud	Coprésident
	Envol Vert	duffieux	marion	coordinatrice	DUCHATEAU	Théophile	coordinateur agroforesterie
	Institut Environnement Tarn - CPIE des Pays Tarnais	JOULIE	Yannick	Directeur	COLIN	Carole	Responsable du pôle EEDD - transition écologique
	Association Réfléchir et Agir dans les Hauts Cantons	ALFONSI	Jean-Mathieu	membre actif	Baldy	René	membre actif
	Terre de Liens	NELSON	Murray	bénévole actif			
	Vallée du Thoré Environnement	SCAPPINI	Luc	Membre désigné pour représenter l'association au conseil	Carles	Bruno	co-président

	Nom de la structure		TITULAIRE		SUPPLEANT		
ACTEURS SCIENTIFIQUES	ADEME Occitanie	Gloaguen	Jérémy	Référent Forêt résiliente	TLEMSANI	Ophélie	Référente Bois-énergie
	Lycée André Alquier	TILLIER	Sylvain	Enseignant et coordonnateur pédagogique	LEOUZON	Rudy	Enseignant
	Forêt Méditerranéenne	DERIOZ	Pierre	Vice président	DEREIX	Charles	
	Conseil Scientifique	GUERIN	Gérard	Membre			

## Ses règles de fonctionnement

Des règles et des engagements de membres ont été identifiés par le consortium, comme des prérequis de participation pour l'expérimentation du CDF :

- Engagement des membres à **participer à 3 rencontres / an** (le titulaire ou le cas échéant son suppléant) ;
- Engagement des membres à **respecter le principe d'un seul représentant par structure** pour chaque rencontre (avec désignation d'un titulaire et d'un suppléant) ;
- Engagement des membres à adopter une **posture d'écoute et de dialogue**, constructive et collaborative ;
- Engagement des **pilotes** à étudier et restituer les propositions formulées par les membres
- Engagement des membres à **diffuser et relayer** les échanges, conclusions et résultats des travaux du CDF dans leurs réseaux respectifs.

A l'issue de l'expérimentation, d'autres points seront à travailler, notamment :

- **L'autonomie** du CDF dans la durée et sa gouvernance ;
- La mise en place d'un **espace de travail partagé** (ou un « drive ») pour que chacun des membres ait accès aux documents produits (diaporama de présentation, comptes-rendus, etc.)
- Le choix des sujets de travail (ceux proposés par le COSUI ou choisis par les membres eux-mêmes).

## Le portage et le suivi du CDF<sup>1</sup>

Le portage de l'expérimentation a été défini dès la réponse à l'AMI :

- **Les copilotes** le Parc naturel régional du Haut-Languedoc (PNRHL), et l'Union régionale des Collectivités Forestières (COFOR) d'Occitanie. Ils coordonnent l'action et assurent le suivi technique, administratif et financier du projet d'expérimentation.
- **Les partenaires** : Alliance Forêt Bois (AFB), Centre National pour la Propriété Forestière (CNPFF), Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN), Office national des forêts (ONF) et la Communauté de Communes du Haut-Languedoc (CCHL).
- **Le consortium** : Copilotes + Partenaires. Ils assurent le lien avec les prestataires et le suivi de la prestation, participent à l'ensemble des comités de pilotage, et sont garants de la bonne articulation entre le CDF et le COSUI de la Charte.

La gouvernance du CDF "post-expérimentation" est à travailler avec ses membres.

---

<sup>1</sup> Validé en Comité de pilotage du projet du CDF le 26 novembre 2024

## Les attendus et critères de réussite identifiés par le consortium et les membres du CDF

### LES ATTENTES DU CONSORTIUM PROJET

Lors de la **réunion de cadrage de la prestation** d'accompagnement à la création du CDF, qui a eu lieu le 25 juin 2024, il a été demandé aux membres du consortium de se positionner sur leurs attendus vis-à-vis de cette démarche et du futur organe à créer.

Le CDF **serait vu comme une réussite** si :

- On y trouve « une posture d'écoute, sans a priori » (PNRHL)
- « Si des évolutions de discours et des points de vue sont constatées » (PNRHL)
- Si « un climat de confiance s'instaure entre acteurs du territoire » (ONF)
- S'il devient « un espace de concertation et non de joute verbale » (CNPFF)
- Si les membres sont en capacité d'utiliser un « vocabulaire commun » (PNRHL)
- Si « personne ne « quitte le navire » en cours de route » (ONF)
- « Si tous les participants de départ sont encore présents et actifs en fin de projet » (PNRHL)
- S'il devient une instance « pérenne » (Région Occitanie, URCOFOR) et « autonome par l'action des acteurs locaux » (PNRHL)
- « Si les citoyens comprennent pourquoi certaines parcelles sont coupées à blanc » (AFB)
- « Si des évolutions de pratiques sont envisagées » (PNRHL)
- S'il devient un « outil souple, non-redondant avec l'existant », qu'il n'est pas une « usine à gaz » (CNPFF)
- Si ses membres « travaillent en intelligence collective » (CCHL)
- Si ses membres sont « diversifiés » (PNRHL), « équilibrés » (CNPFF)
- S'il est « représentatif » (AFB) et « ancré sur le territoire » (DRAAF)

Le CDF **serait considéré comme un échec** si :

- « Les acteurs restent campés sur leurs positions » (URCOFOR), et « restent dans l'entre-soi » (Région Occitanie)
- « Les forestiers continuent à se faire agresser verbalement ou autre » (AFB)
- S'il n'y a « pas de véritable dialogue » (PNRHL)
- Si « les discussions sont monopolisées par un seul groupe de participants » (PNRHL)
- S'il y avait des « prises de parole non-contrôlées par voie de presse » (ONF)
- S'il sert « de justification, et non de réel organe de dialogue » (PNRHL), s'il sert pour « faire de la communication » (Région Occitanie, PNRHL)
- S'il est une « perte de temps » (ONF), « non-efficace », « une usine à gaz » (CNPFF)
- Si l'on a une « sous-représentation des enjeux environnementaux » (PNRHL)

Les **attentes** étaient alors principalement concentrées et partagées par les membres du consortium sur le fait **d'instaurer un climat de confiance** entre les différents participants au futur CDF, **d'éviter les a priori**, et **générer des discussions constructives**. On peut observer une **légère différence en matière de craintes** liées au futur CDF : alors que les craintes des acteurs forestiers du consortium (ONF, CNPFF, AFB) sont fortement liées à une réaction violente de la part des autres usagers de la forêt à leur encontre, celles des acteurs non-forestiers (PNRHL, URCOFOR) sont davantage en lien avec une absence de changements factuels après les discussions (que cela ne change rien, voir même que cela ne serve de justification pour faire croire que l'on veut changer).

En matière de **structuration et composition**, la plupart des membres s'accordent que le fait que le CDF soit représentatif des enjeux, des différents acteurs, que tous soient présents et aient la possibilité de s'exprimer de manière équitable.

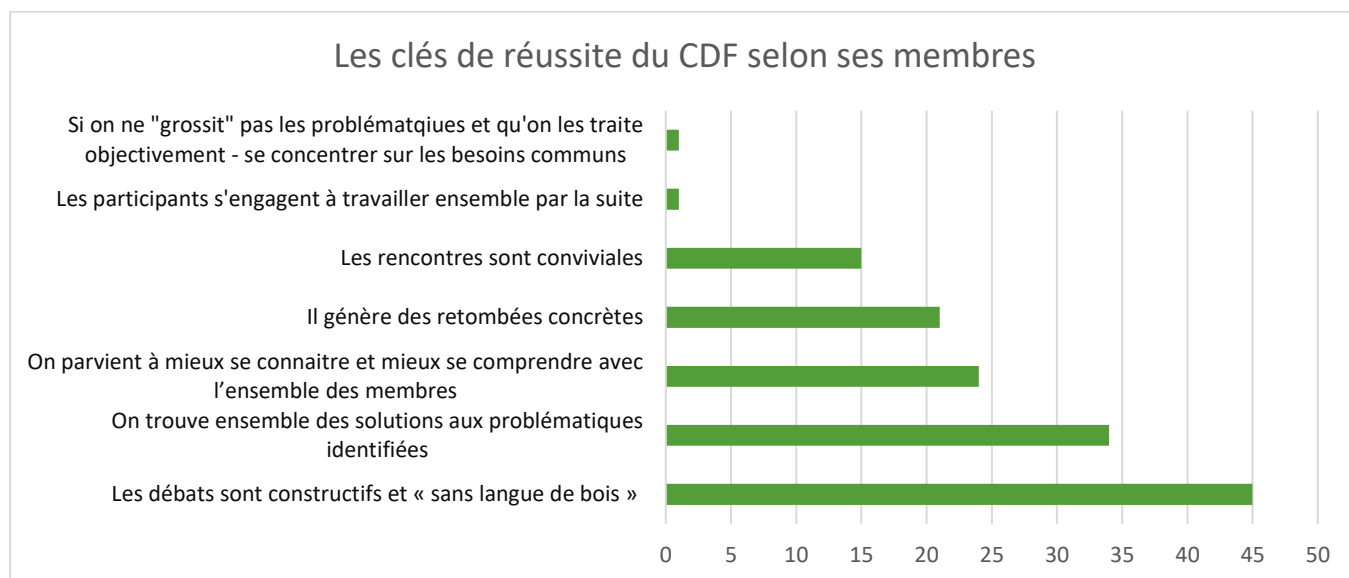
Certains **points de vigilance** semblent pouvoir crisper assez rapidement le dialogue, tel que « l'utilisation du terme bien commun » vu comme « inadapté » (AFB), le fait que les discussions « se focalisent sur les coupes », voir même que le CDF ne devienne un « tribunal anti-sylviculture » (CNPf).

Sur cette base, **ces attentes ont été clarifiées et stabilisées lors de la première journée de formation-action** qui a eu le 9 septembre 2024. Cinq attentes ont ainsi été retenues par l'ensemble du consortium-projet :

- 1/ Assurer la rencontre et la représentativité des différentes parties prenantes
- 2/ Instaurer un climat de confiance et de dialogue
- 3/ Créer une instance autonome
- 4/ Faire évoluer les pratiques de gestion forestière
- 5/ Ouvrir un espace d'écoute mutuelle entre les différents acteurs

## LES ATTENTES DES MEMBRES DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT FORESTIER

Lors de la **première réunion du Conseil de Développement Forestier**, qui a eu lieu le mardi 28 janvier 2025, il a été demandé aux membres de remplir un questionnaire d'évaluation incluant des questions sur leurs attentes envers ce nouvel organe de concertation, et les critères de réussite du CDF. **55 réponses ont été recueillies** par ce biais.



Il est ainsi ressorti que, pour les participants, le CDF sera réussi si :

- **Les débats sont constructifs et « sans langue de bois »** (82% des participants ont choisi ce critère parmi leurs 3 plus importants)
- **& si on trouve ensemble des solutions aux problématiques identifiées** (62% des participants ont choisi ce critère parmi leurs 3 plus importants)

En ce qui concerne leurs attentes, **12 participants ont formulé des suggestions pour les prochaines rencontres :**

- Sur la **question du lieu des rencontres** et des **déplacements** :
  - Propositions de lieux de rencontre (Mazamet ; Montpellier ; Béziers)
  - Demande de promotion du covoiturage dans les invitations
  - Demande de possibilité de remboursement des frais de déplacement
  
- Sur la **méthode d'animation** : un participant a salué la méthode utilisée et d'autres ont fait des préconisations :
  - prévoir plus de temps
  - mieux organiser les prises de paroles dans les ateliers
  - travailler entre collègues
  
- Sur les **sujets à aborder ou activités à proposer** :
  - Exposition photos et peintures forêt
  - Avoir des données concrètes
  - Qui fait quoi pour les différents dossiers spécifiques
  - Quel sera le futur de nos forêts et comment y remédier
  - Diversité géographique + Articulation des activités, en particulier l'élevage et foresterie

En **conclusion**, on peut voir que les attentes qui avaient été exprimées une première fois par les parties prenantes du consortium projet se retrouvent dans celles exprimées par les membres du CDF, notamment sur **l'utilité** de ce nouvel organisme, et sur la possibilité de **s'exprimer** librement.

# 2 – La Grille d'évaluation de la démarche

## Objectifs fixés et indicateurs d'évaluation de la concertation

### 1. CADRE DE LA CONCERTATION

#### Objectifs :

- Assurer une composition diversifiée, représentative, ouverte et accessible de l'instance.
- Respecter le périmètre thématique (forêt et filière bois dans le contexte du changement climatique) et géographique (territoire du PNR).

#### Indicateurs d'évaluation :

##### Diversité et représentativité des membres :

- Analyse des sièges pourvus et des vacants
- Analyse des listes d'émargement pour observer la diversité des structures et la fidélisation
- Sentiment de représentativité des structures représentées
- Analyse par genre
- Analyse géographique
- Diversité des types de structures représentées : associations, grandes et petites entreprises, institutions de différents échelons.

##### Ouverture et accessibilité :

- Évaluation de l'adéquation des horaires proposés avec la disponibilité des membres
- Vérification du taux de présentisme / fidélisation
- Effectif du groupe

##### Respect du périmètre de travail :

- Vérification des thèmes
- Cohérence et fluidité des thèmes entre les rencontres

### 2. MISE EN ŒUVRE DE LA CONCERTATION

#### Objectifs :

- Concevoir une instance fonctionnelle, cohérente avec les moyens disponibles.
- Assurer une mobilisation effective des acteurs.
- Garantir un fonctionnement simple, efficace et durable.

#### Indicateurs d'évaluation :

##### Conception de l'instance :

- Comparaison entre le temps prévu initialement et le temps effectivement mobilisé.
- Nombre de structures pilotes impliquées.
- Nombre de réunions tenues pour la conception.

- Modalités de gouvernance adoptées.
- Appui d'un prestataire : critères de sélection et adéquation de son expertise.

**Mobilisation :**

- Moyens déployés : envois d'emails, campagnes de phoning.
- Comparaison entre le nombre de structures effectivement présentes au fil des rencontres et les attentes initiales.

**Fonctionnement :**

- Rencontres et temps de mobilisation des membres du CDF
- Animation de l'instance
- Recherche de pérennité et d'autonomie de l'instance
- Résultats et bilan pour la pérennité de l'instance.

**Tenue des rencontres :**

- Nombre de rencontres organisées et moyens mobilisés.
- Fréquentation de chaque rendez-vous.
- Animation inter rencontres

### **3. RESPECT DES INTENTIONS ET RETOMBÉES**

**Objectifs :**

- Offrir un cadre d'échange bienveillant, propice au dialogue, au dépassement des blocages, et à la construction collective.
- Produire des résultats concrets et durables sur le territoire.

**Indicateurs d'évaluation :**

**Climat et qualité des échanges :**

- Perception du respect, qualité des échanges, évolution des points de vue, possibilité d'expression, clarté des informations reçues, équilibre de la parole, envie de continuer à participer.
- Retours qualitatifs lors des interviews des membres du consortium et des pilotes.
- Ratio entre temps d'interconnaissance et travail en petits groupes.
- Présence d'éléments de convivialité (accueil café, repas partagés).
- Traitement et valorisation des propositions formulées par les participants.

**Objectifs de fond :**

- Capacité de l'instance à identifier des enjeux prioritaires pour la forêt, à débattre
- Possibilité d'amorcer une réflexion prospective.
- Éléments issus des déroulés, comptes-rendus et questionnaires.

**Retombées concrètes :**

- Initiatives nouvelles ou évolutions de pratiques en lien avec les échanges du CDF.
- Changement de comportements induits par l'expérimentation

# 3- Les résultats

## 1. Cadre de la concertation

### ASSURER UNE COMPOSITION DIVERSIFIEE, REPRESENTATIVE, OUVERTE ET ACCESSIBLE DE L'INSTANCE

Le consortium a fait le choix de construire un CDF représentatif, équitable, diversifié et accessible. Pour cette expérimentation, il a été décidé collectivement :

- de proposer des collèges représentatifs de la diversité des acteurs → le CDF comprend 4 collèges
- d'assurer une composition représentative → chaque collège est constitué de 26 sièges (à l'exception du collège « experts » qui en comprend 8)
  - Acteurs institutionnels
  - Acteurs associatifs, citoyens et usagers
  - Acteurs de la filière forêt-bois
  - Acteurs scientifiques et universitaires
- **Sièges prévus : 86**
- **Sièges pourvus : 68**
- **Taux de remplissage global : 79 %**

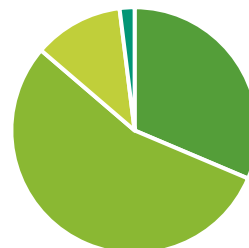
Collège d'acteurs	Sièges prévus	Sièges pourvus	Taux de remplissage
Acteurs institutionnels	26	19	73 %
Acteurs de la filière forêt-bois	26	25	96 %
Acteurs associatifs, citoyens et usagers	26	20	77 %
Acteurs scientifiques et universitaires (permanents)	8	4	50 %

Dans le cadre de cette expérimentation, les membres du consortium ont opté pour une composition du CDF « fermé » ; les têtes de réseaux et la société civile organisée peuvent siéger, mais les structures non identifiées par le groupe ou les citoyens « lambdas » ne le peuvent pas.

Dans les questionnaires d'évaluation distribués en fin de rencontres du CDF, les participants ont globalement considéré que cette composition était représentative (Voir Graphique 1).

Ce sentiment de représentativité est également partagé par les membres du consortium, qui l'ont évoqué lors des entretiens (« Globalement, c'est très bien en termes de

Pensez-vous que la composition du Conseil de Développement Forestier est représentative des différents acteurs de la forêt sur le territoire?



- Oui, complètement
- Oui, assez
- Non, pas complètement
- Non, pas du tout

Graphique n°1 : Source des données : questionnaires d'évaluation distribués en fin de rencontres du CDF.

**représentativité** »), quoique la composition reste malgré tout **perfectible** (« *En termes d'associations sur l'environnement et la biodiversité, on n'est pas très nombreux.* »).

De nouveaux acteurs ou structures pourraient être intégrés dans le groupe afin de le rendre encore plus représentatif. Pour autant le choix du comité de pilotage a été de maintenir ce groupe « imparfait » mais de lui laisser la possibilité de créer un collectif stable dans le cadre de l'expérimentation. Les membres du consortium ont confirmé lors des entretiens ne pas être favorables à une ouverture complète de l'instance à d'autres structures, voire au grand public, afin de poursuivre le travail déjà engagé avec les membres du CDF qui commencent à se connaître (« *Il convient de sécuriser le dialogue avec le groupe déjà constitué* »). De plus, bien que l'effectif prévu ne soit pas tout à fait atteint (79% des sièges pourvus), ceux-ci ne préconisent pas de tenter d'augmenter le taux de remplissage (« *Ce n'est pas la priorité d'aller chercher à pourvoir les sièges non pourvus aujourd'hui. L'enjeu c'est de maintenir le groupe actuel.* »).

## **RESPECTER LE PERIMETRE THEMATIQUE (FILIERE FORET - BOIS DANS LE CONTEXTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE) ET GEOGRAPHIQUE (TERRITOIRE DU PNR).**

Le CDF s'est construit avec la volonté d'appeler des **candidatures « locales et de terrain »**. La très grande majorité des structures ont comme objet de travail la forêt et/ou le bois. Des têtes de réseau ont aussi été mobilisées pour siéger au titre de leur connaissance du réseau d'acteurs locaux.

Toutefois, les structures de portée régionale ont plus de moyens et de facilité de dégager du temps pour suivre les travaux du CDF, que les petites structures locales, ce qui peut engendrer un sentiment de groupe moins centré sur le local qu'initialement prévu. Ainsi, certaines structures de portée régionale ont proposé des représentants locaux (exemple de FIBOIS qui est représenté par une administratrice locale, ou de la Région Occitanie, représentée par une conseillère régionale locale).

En ce qui concerne le **périmètre thématique**, celui-ci avait été fixé délibérément assez large dès la conception de l'instance (« Tous les sujets en lien avec la forêt et la filière bois dans le contexte de changement climatique »). Toutefois, celui-ci aurait dû être davantage épuré lors des réunions. En effet, certains membres du consortium reprochent le flou créé par des thématiques de discussion beaucoup trop larges (« *Le sujet du 2nd rendez-vous était trop large, ce qui explique la profusion de contributions hétérogènes* »).

## **2. Mise en œuvre de la concertation**

### **CONCEVOIR UNE INSTANCE FONCTIONNELLE, COHERENTE AVEC LES MOYENS DISPONIBLES**

La conception de l'instance a reposé sur une volonté claire de concilier **ambition participative** et **réalisme opérationnel**, dans un contexte de moyens humains et financiers limités mais ciblés.

L'instance a été réfléchi et conçue au terme de **deux journées entières dédiées à une « formation-action »** proposée par les prestataires. Celle-ci a été fortement appréciée par les acteurs du consortium qui n'étaient que peu familier des processus de concertation (« *La plus grosse réussite c'est ça, on a discuté de techniques – outils à employer pour discuter* »). Toutefois, la durée dédiée aux deux étapes de travail a été vécue comme trop longue par certains (« *Attention aux journées de travail de cadrage de l'instance : une journée entière de brainstorming, c'était très long.* »).

Dès la phase de cadrage, les copilotes et le consortium ont veillé à poser des bases solides : identification des collègues d'acteurs pertinents, définition de leurs rôles, clarification du fonctionnement (nombre de rencontres, rôle du comité de pilotage, articulation avec les politiques publiques). Cette rigueur a permis d'éviter une complexité excessive et de proposer une instance compréhensible, à la fois pour les acteurs de terrain et les partenaires institutionnels.

La répartition des participants en trois collègues (institutionnel, filière, usagers), avec l'appui du 4<sup>ème</sup> collègue « scientifique et universitaire », a favorisé un équilibre des points de vue et renforcé la légitimité de l'instance. Cette structuration a aussi facilité la mobilisation : les acteurs se reconnaissent dans une place définie, tout en partageant un espace de dialogue transversal. La présence d'experts en tant que contributeurs ponctuels a renforcé la qualité des échanges sans alourdir le dispositif.

Le recours à un prestataire externe pour la facilitation a permis de garantir une neutralité et une efficacité dans l'animation, tout en laissant les structures pilotes en responsabilité du fond. La **neutralité** du prestataire a été d'autant plus envisageable que celui-ci n'était pas du tout spécialiste des sujets forestiers, et abordait donc les thématiques avec un regard novice et ouvert (« *Un bon point que les animateur.rice.s ne connaissent pas le sujet pour éviter tout biais* »).

Le format des plénières a été choisi par consultation des membres du CDF, et les trois dates ont eu le même format aux mêmes horaires. Une séance organisée à une autre date et sur un autre format horaire pourrait peut-être permettre de mobiliser des personnes n'étant pas disponibles sur le créneau retenu.

Le **petit nombre de structures pilotes** a permis une gouvernance agile, avec des échanges fréquents, un ajustement réactif aux imprévus, et une capacité à s'adapter rapidement. Ce fonctionnement en « petit noyau moteur » a montré son efficacité pour monter l'instance en quelques mois. En revanche, cette concentration des responsabilités a pu limiter la circulation de l'information auprès de l'ensemble des partenaires entre les temps formels. De plus la charge de déploiement de l'expérimentation s'est clairement reposée sur les co-pilotes, bien qu'initialement le projet ait été pensé pour être expérimenté avec une mobilisation plus forte des membres du consortium.

La **diversité des structures au sein du consortium** projet a également été un point clé, selon ses membres. En effet, cela a permis à la fois de construire un CDF diversifié et pertinent (« *Le travail entre les différentes structures du consortium a été un vrai apport* »), mais également de rendre légitime la future structure (« *La mixité du consortium de base a appuyé sa crédibilité* »).

Si le dispositif a été conçu de manière fonctionnelle, la question de sa pérennité reste en suspens. Le format retenu est adapté pour une phase exploratoire ou expérimentale, mais un ancrage plus

durable supposerait une clarification des ressources pérennes, des rôles de chacun dans le temps, et un portage institutionnel renforcé.

## ASSURER UNE MOBILISATION EFFECTIVE DES ACTEURS

La mobilisation a reposé sur une stratégie en plusieurs temps :

- Pré-identification des structures ciblées et des têtes de réseaux pour relayer l'expérimentation.
- Envois d'e-mails réguliers et personnalisés, à partir d'un fichier contact étoffé et qualifié ;
- Phoning ciblé auprès de structures-clés peu réactives ou stratégiques pour l'équilibre des collègues ;

Ce travail, chronophage mais méthodique, a permis d'atteindre rapidement un seuil critique de participants, tout en assurant une représentativité équilibrée entre les collègues. L'efficacité du phoning a été particulièrement notable : plusieurs structures initialement peu engagées se sont mobilisées à la suite de ces appels directs, souvent perçus comme une marque d'intérêt et de reconnaissance.

Grâce à cette approche :

- 62 structures ont été mobilisées dès la première rencontre (vs. Objectif initial de 60) ;
- 44 structures ont participé aux deux rencontres, signe d'une fidélisation réussie ;
- Les trois collègues ont été représentés de manière relativement équilibrée, sans surreprésentation excessive d'un seul type d'acteur (quoique le collègue filière comprenne plus de participants).

Cette diversité renforce la légitimité de l'instance et enrichit la qualité des échanges. La mobilisation active a permis non seulement d'assurer la participation, mais aussi d'enclencher une dynamique d'engagement qui ouvre des perspectives de pérennisation pour l'instance.

Le fait d'avoir **des acteurs de la filière bois au sein du consortium** projet a également permis de mobiliser des structures privées qui ne seraient probablement pas venues sans cela, car peu habituées à ce type de réunion ou de démarche. (*« Si nous n'avions pas communiqué sur notre présence et appuyé vos invitations auprès de la filière, je pense que les acteurs ne se seraient pas mobilisés. »*).

Enfin, l'anticipation concernant les dates de rencontre, et la vue d'ensemble sur le calendrier, a permis aux membres de se mobiliser en connaissance de cause.

### Participation aux deux rencontres du CDF

Date	Nombre total de participants	Collège institutionnel	Acteurs de la filière	Usagers	Experts
28 / 01	65	21	25	17	2
29 / 04	55	14	22	16	3

## Structures représentées lors des deux rencontres du CDF

Date	Nombre de structures	Collège institutionnel	Acteurs de la filière	Usagers	Experts
28 / 01	62	19	23	17	2
29 / 04	52	11	22	15	3

On peut voir dans les deux tableaux ci-dessus que la participation globale a baissé entre les deux rencontres (moins 10 participants, soit une baisse de 15%). Cette baisse est notamment imputable à une diminution drastique de participation au sein du collège institutionnel (-7 participants). Ce phénomène s'explique compte-tenu du calendrier local, la date de la seconde rencontre ayant rencontré un conflit d'agenda avec des réunions locales institutionnelles.

Cela ne semble pas être problématique dans le cadre de l'expérimentation, étant donné que les typologies d'acteurs les plus visés par l'expérimentation sont davantage les usagers (notamment associations environnementales et d'habitants) qui pour le coup se sont toujours bien mobilisés, ainsi que la filière bois, qui elle s'est très légèrement démobilisée mais de manière non significative. En effet, ces deux typologies d'acteurs semblent être celles se connaissant le moins, et pour lesquelles la démarche d'interconnaissance est la plus pertinente.

**La participation reste continue**, étant donné que 44 structures ont participé aux deux rencontres, soit une assiduité de 71%.

Cela montre un noyau stable d'acteurs engagés dans le processus. Plusieurs acteurs ont évoqué **leur souhait de voir le dispositif se poursuivre** et s'ancrer localement, ce qui témoigne d'une appropriation collective réussie.

## **GARANTIR UN FONCTIONNEMENT SIMPLE, EFFICACE ET DURABLE**

Le CDF a été pensé pour allier lisibilité, efficacité des temps collectifs et pérennité. L'objectif est de créer une dynamique suffisamment structurée pour produire de la valeur collective, sans alourdir les processus ni décourager les participants.

La **cadence de trois rencontres** plénières espacées dans le temps a permis de poser un rythme accessible, compatible avec les disponibilités limitées des acteurs. Celle-ci semble satisfaire même les professionnels de la filière, qui pourraient pourtant être les premiers à la refuser du fait que les réunions soient sur leur temps de travail (« *Satisfait d'avoir constaté la participation de la filière et leurs retours sur les 2 rendez-vous* »). Une autre explication à cette mobilisation serait - selon l'un des membres du consortium - le fait que la mobilisation des professionnels, et des autres typologies d'acteurs, est assez **massive** (« *les pros ne prennent jamais le temps, et lorsqu'ils voient qu'on est 60 ils se disent qu'il y a du monde et ont envie de revenir* »). Toutefois, cette cadence est jugée trop soutenue pour un fonctionnement pérenne (« *Sur le long terme, 3 réunions par an c'est ambitieux* »).

Les membres du consortium sont **globalement satisfaits du mode de fonctionnement choisi** pour le CDF, tout en mettant en garde sur les limites de la mobilisation des acteurs (« *C'est le bon gabarit, la bonne manière de faire.* », « *1/2 journée c'est bien, 3 fois par an, c'est bien, il ne faut pas mobiliser plus.* »).

Concernant les **règles de fonctionnement**, celles-ci ont été clairement affichées dès la première rencontre, ce qui a facilité l'adhésion et la participation active.

La **diversité des méthodes d'animation** utilisées assure l'engagement et favorise l'expression de tous :

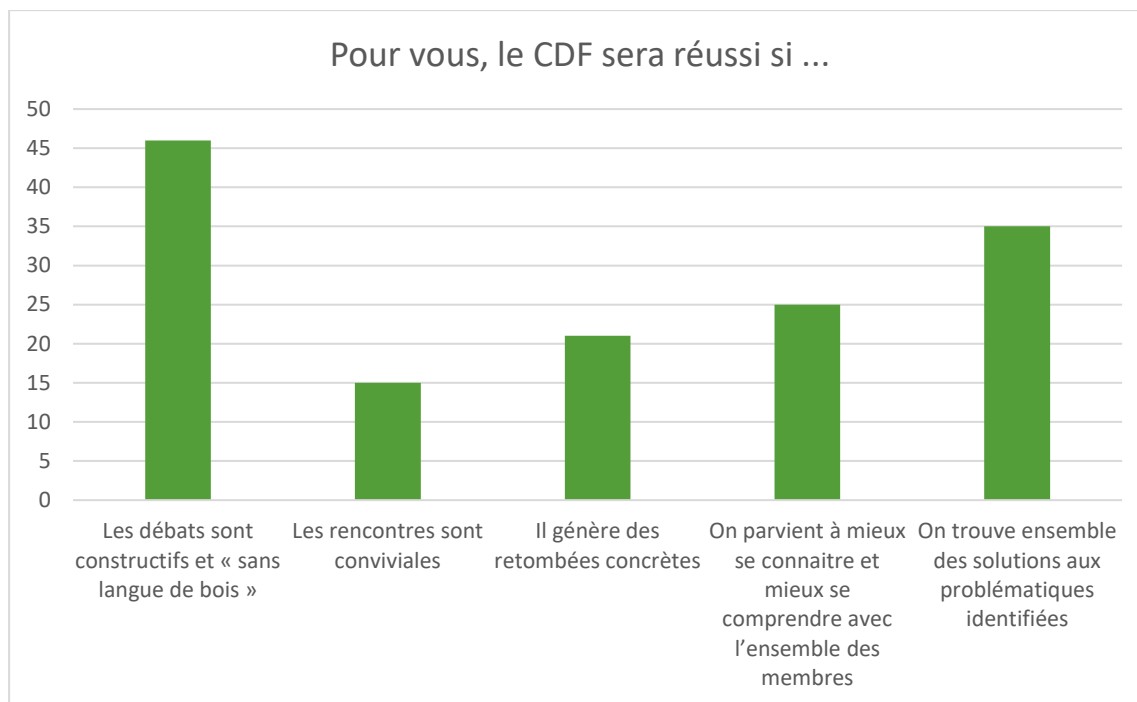
- Temps en plénière pour poser les enjeux, restituer les éléments de cadrage et créer une vision partagée ;
- Travail en sous-groupes pour permettre une prise de parole plus équitable et un approfondissement des sujets ;
- Témoignages d'acteurs et d'experts pour nourrir les réflexions et donner de la matière concrète ;
- Débat mouvant pour découvrir le groupe de manière dynamique ;
- Temps d'interconnaissance pour créer un climat de confiance et renforcer la cohésion du groupe.
- Recueil d'avis individuels via les questionnaires de fin de séance

Ces formats, bien articulés et adaptés à chaque séquence, ont été perçus comme sérieux et efficaces, bien que beaucoup de structures semblaient a priori réticentes. Ils ont permis de générer une intelligence collective sans tomber dans la lourdeur, et de garantir l'expression de la diversité des points de vue. Ainsi, malgré le nombre important de membres du CDF, il semblerait **que les méthodes d'animation utilisées lors des réunions ont permis aux participants de travailler correctement** (« *Les méthodes de travail proposée en petits groupes ont permis de ne pas trop ressentir l'effet groupe.* »).

Les membres du consortium sont également conscients du **besoin en animation**, sans lequel la pérennité de l'instance ne sera probablement pas possible (« *Je ne pense pas que l'instance puisse échanger sans animation* », « *C'est indispensable d'avoir 2 salariés qui s'en occupent* »). Afin de d'accroître les chances de pérennité, certains membres proposent un rapprochement plus fort avec la charte forestière de territoire (« *Pour la pérennisation, mon idée est de réfléchir, sans se substituer à la Charte, à un lien plus fort entre CDF et Charte Forestière* »).

La pérennité du dispositif dépendra également de **sa capacité à devenir plus concret** (« *La participation dépendra des sujets traités et de l'utilité qu'y trouveront les participant.e.s. Il faut plus de concret désormais* »), et à **aborder les sujets clivants** (« *Là il faut s'attaquer à des sujets plus conflictuels* ») comme cela avait été envisagé dans la conception de l'instance, l'une de ses finalités étant « offrir un cadre [...] pour apaiser des points de tension ». Il s'agit pourtant d'une attente forte des membres, notamment ceux du consortium-projet (« *Maintenant qu'on a amorcé ces échanges, si on ne continue pas, et que rien ne se fait, ne se poursuit, là ce sera un échec. Là il faut s'attaquer à des sujets plus conflictuels.* »)

Ce **besoin de concret est confirmé par les questionnaires d'évaluation** distribués en fin de séance, pour lesquels 21 participants attendaient du CDF qu'il « génère des retombées concrètes » (voir Graphique XX). Les autres attentes correspondent au fait d'avoir des « débats constructifs » (46 réponses), ce qui semble être le cas mais de manière encore trop limitée, et de trouver des solutions aux problématiques identifiées (35 réponses), ce qui n'est aujourd'hui pas le cas.



Graphique n°2 : Source des données : questionnaires d'évaluation distribués en fin de rencontres du CDF.

### 3. Respect des intentions et retombées

#### OFFRIR UN CADRE D'ÉCHANGE BIENVEILLANT, PROPICE AU DIALOGUE, AU DEPASSEMENT DES BLOCAGES, ET A LA CONSTRUCTION COLLECTIVE

L'un des objectifs centraux de l'instance était de créer un **espace sécurisé et respectueux** où des acteurs aux positions diverses – voire parfois conflictuelles – puissent échanger, s'écouter et construire ensemble des éléments de compréhension ou d'action. Dès la première rencontre, des **règles de fonctionnement** explicites ont été posées : écoute, non-jugement, respect des temps de parole. Ces règles ont été **respectées par l'ensemble des participants**, créant un climat de travail serein, facilitant l'expression, y compris de points de vue minoritaires.

Les membres du consortium confirment la **bienveillance actuelle des échanges** et le cadre adéquat proposé pour le dialogue (« *L'objectif de rencontre bienveillante est atteint.* », « *Globalement le climat est courtois, cordial.* ») Celui-ci serait notamment permis grâce à la qualité de l'animation proposée conjointement par le prestataire, et les deux co-pilotes (« *En termes d'animation, on a senti le cadre, vous naviguiez sur les tables pour vérifier que ça se passait bien, c'est rassurant.* »).

Cet objectif a été partiellement atteint grâce à une combinaison d'attentions portées à la posture d'animation et aux outils mobilisés. Pour autant, il s'agit de poursuivre la dynamique collective engagée, et le 3<sup>ème</sup> rendez-vous permettra pour la première fois au groupe de traiter d'un sujet collectivement. A ce jour, aucun temps d'échange et de débat collectif n'ont été proposés, a maturité du groupe n'étant encore pas atteinte.

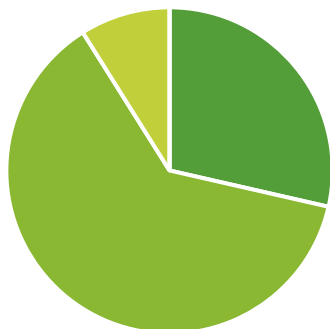
Des **temps d'interconnaissance** en début de séance ont contribué à rompre la méfiance et à **humaniser les échanges** : chacun n'était pas seulement là en tant que représentant d'un intérêt ou d'un rôle, mais aussi comme individu engagé. Ces **temps sont aussi mis à l'honneur par**

**les membres du consortium** (« *Sans le CDF, beaucoup de structures ne se seraient pas rencontrées* ») ainsi que la convivialité des repas pris suite aux rencontres, laquelle avait été citée comme un prérequis dès la conception de l'instance (« *Il faut conserver le repas commun, c'est une clé de réussite !* »). Ce cadre semble aussi pouvoir détricoter les préjugés entre acteurs – notamment ceux de la filière et ceux des associations environnementales – et leur permettre de discuter ensemble (« *Agréablement surpris de constater que certains acteurs de la filière ne sont finalement pas si obtus et sont conscients des enjeux.* », « *Nous ressortons agréablement surpris d'avoir constaté des échanges entre la filière et des associations environnementales* »). Toutefois, il semblerait que le choix de faire des retours d'expérience en seconde rencontre, quoique très pertinent, manquait d'un vrai temps d'échange par la suite (« *Attention aux retours d'expériences, trop rapides au 2nd rendez -vous, pas de possibilités de débattre derrière, c'était frustrant.* »).

L'intervention scientifique du Département Santé des Forêt a été particulièrement appréciée, et semble avoir été un moyen d'objectiver le sujet (« *Il me paraît intéressant de continuer à proposer des interventions scientifiques « objectives », « L'ouverture par le DSF était intéressante, difficile de trouver un scientifique qui ne défende pas sa vision.* »)

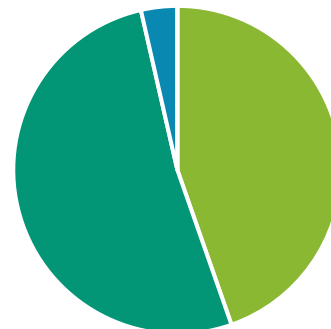
La majorité des participants ont exprimé, au fil des rencontres, leur **satisfaction d'avoir pu dire ce qu'ils avaient à dire** dans un cadre respectueux, notamment via les questionnaires d'évaluation distribués en fin de rencontres (voir les Graphiques ci-dessous). Le climat de bienveillance instauré a non seulement permis des échanges fructueux pendant les rencontres, mais a également **posé les fondations d'une dynamique de confiance**, nécessaire pour envisager des suites partagées.

Avez-vous pu exprimer ce que vous souhaitiez ?



■ Oui, complètement    ■ Oui, assez  
■ Non, pas complètement    ■ Non, pas du tout

Considérez vous que votre avis ait été entendu et respecté au cours de vos échanges en petits groupes ?



■ Oui, complètement    ■ Oui, assez  
■ Non, pas complètement    ■ Non, pas du tout

Graphiques n°3 et 4 : Source des données : questionnaires d'évaluation distribués en fin de rencontres du CDF.

Des **limites** sont tout de même citées face à ce cadre visiblement bienveillant et sans crispation, avec des acteurs qui ne jouaient pas le jeu de l'écoute et de l'ouverture d'esprit (« *Cependant, les sylviculteurs et forestiers restent un peu sur la défensive (sauf ONF), y compris au sein du consortium. Cela donne à croire qu'ils sont figés.* ») impliquant une limite dans l'exercice d'évolution des postures, qui était une des attentes du CDF initialement (« Faire évoluer les pratiques de gestion forestières »).

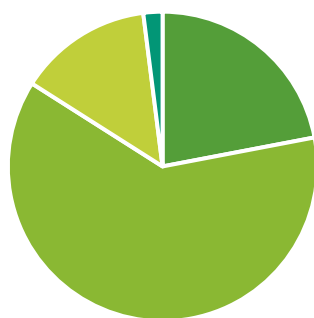
## PRODUIRE DES RESULTATS CONCRETS ET DURABLES SUR LE TERRITOIRE

À ce stade de la démarche, le bilan concernant la production de résultats concrets et durables reste mitigé, non pas en raison d'un échec, mais parce qu'il est encore trop tôt pour en mesurer pleinement les effets. Les membres du consortium analysent ce manque de résultat concret par le fait que **la première priorité du CDF a été d'abord d'offrir un cadre bienveillant d'écoute**, et donc dans un premier temps d'éviter les sujets conflictuels (« *Il n'y a pas encore de résultats concrets mais l'objectif de rencontre bienveillante est atteint.* », « *A ce stade, le CDF n'a pas tout apaisé : les gens s'observent, sont polis... et il faut du temps pour laisser les gens intégrer de nouvelles approches* »). Toutefois, tous sont d'accord sur le fait que ces sujets doivent rapidement être abordés, sous peine d'un découragement des membres pour la suite et d'une démobilité (« *Parler entre nous est une bonne chose, mais maintenant il faut qu'il y ait intérêt à venir parler.* », « *Là il faut s'attaquer à des sujets plus conflictuels* »). Ils restent malgré tout positifs sur le fait que le principal résultat concret amené par le CDF a été l'interconnaissance entre membres (« *Le CDF a un rôle à jouer pour tamponner la situation. [...] Rien que connaître les gens physiquement ça aide, ça change.* »).

De plus, il semblerait selon les membres du consortium que **les productions** lors des échanges entre membres n'aient **pas été suffisamment bien valorisées**, laissant les participants sur leur faim. (« *Il manquait une restitution globale en groupe qui aurait permis d'avoir une vision globale de l'ensemble des échanges* »).

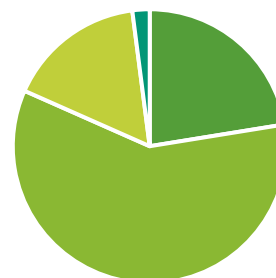
Enfin, une majorité des membres du CDF semblent – de leur côté - se saisir de cette instance pour envisager des évolutions dans leurs pratiques ou points de vue, ce qui représente déjà une réussite (voir les graphiques ci-dessous).

Les rencontres vous sont-elles utiles sur la manière dont vous menez vos missions en forêt ?



■ Oui, complètement    ■ Oui, assez  
 ■ Non, pas complètement    ■ Non, pas du tout

Est-ce que ces rencontres participent à faire évoluer votre manière d'envisager les pratiques et/ou points de vue des autres acteurs en / sur la forêt ?



■ Oui, complètement    ■ Oui, assez  
 ■ Non, pas complètement    ■ Non, pas du tout

Graphiques n°5 et 6 : Source des données : questionnaires d'évaluation distribués en fin de rencontres du

Les deux rencontres ont tout de même permis d'identifier des besoins communs, de favoriser l'interconnaissance entre acteurs, et d'amorcer des échanges transversaux inédits. Ce sont des résultats en soi, souvent invisibles mais essentiels pour préparer des actions collectives.

Quoiqu'il en soit, aucun projet territorial directement issu de ces échanges n'est encore formellement engagé ou opérationnel. Des pistes ont été évoquées (coopérations, actions à consolider, besoins partagés), mais elles nécessitent un temps de maturation et un cadre stable pour se transformer en actions concrètes. Sans continuité, ces acquis risquent de rester sans suites tangibles.

Pour que cette instance produise des effets durables sur le territoire, il apparaît indispensable de la prolonger, non pas en multipliant les réunions, mais en l'outillant pour passer d'un espace de dialogue à un levier d'action. Cela suppose notamment :

- un portage clair (institutionnel ou partenarial) ;
- des ressources humaines dédiées à l'animation et au suivi.

Le bilan est encourageant mais encore partiel. Les conditions d'un impact concret sont réunies, mais elles doivent être consolidées dans la durée pour porter des fruits visibles sur le territoire. La poursuite de la démarche est donc un enjeu clé : seule une dynamique pérenne pourra transformer cette instance en espace d'élaboration et de mise en œuvre de projets concrets.

## 4- Annexes : Liste des documents existants et à disposition produits au cours de l'expérimentation

Titre	Rédacteurs	Date de rédaction
Cahier des charges – Prestation d'accompagnement à la création et mise en œuvre du CDF	PNRHL avec la relecture des membres du consortiums	12/04/2024
Note de cadrage – Accompagnement à l'élaboration d'un CDF	Idées Communes	28/08/2024
Déroulé et contenu de la première journée de formation-action	Idées Communes	14/09/2024
Conclusions du Jour 1 - Note de propositions pour la définition du CDF	Idées Communes	02/10/2024
Déroulé et contenu de la seconde journée de formation-action	Idées Communes	18/11/2024
Conclusions du Jour 2 – Objectifs, composition et plan d'action du CDF	Idées Communes	19/11/2024
Compte rendu de la première rencontre du CDF	Idées Communes avec la relecture du PNRHL et des COFOR	05/03/2025
Compte rendu de la deuxième rencontre du CDF	Idées Communes avec la relecture du PNRHL et des COFOR	25/06/2025
Note méthodologique pour la reproductibilité de la démarche	PNRHL et COFOR avec participation d'Idées Communes et relecture des membres du consortium	07/01/2026
Bilan de l'expérimentation	PNRHL et COFOR avec participation d'Idées Communes et relecture des membres du consortium	07/01/2026